

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1407)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL239

présenté par  
M. Dussopt, rapporteur

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**AVANT L'ARTICLE 9 BIS A, insérer l'article suivant:**

Insérer la division suivante :

« Chapitre II *ter*

« La rationalisation de l'action publique territoriale »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement tirant les conséquences de l'insertion d'articles relatifs à des questions diverses au sein du présent titre.